

Dans le nord du Burkina Faso, la vie sous blocus

La ville de Djibo est assiégée depuis sept mois par des djihadistes, qui attaquent les convois de ravitaillement

REPORTAGE

OUAGADOUGOU - correspondance

La ville bruissait, impatiente. On savourait d'avance le plat de tô, la bouillie de mil, que l'on partagerait bientôt en famille. Le goût du sucre, pour les plus aisés, que l'on mettrait dans son thé. Les habitants de Djibo, dans le nord du Burkina Faso, guettaient la piste rouge menant à Ouagadougou, la capitale, située à 200 kilomètres, espérant apercevoir à l'horizon le cortège des camions de marchandises venus garnir les boutiques vides.

Las, le convoi escorté par l'armée qui devait approvisionner la ville assiégée depuis sept mois par des djihadistes n'arrivera pas. Sur la route, il a été la cible d'une violente attaque, lundi 26 septembre. Des dizaines de poids lourds ont brûlé avec leurs cargaisons. Au moins onze militaires ont été tués et une cinquantaine de civils sont toujours portés disparus, selon un bilan officiel provisoire. Selon plusieurs médias, des avions français de la force « Barkhane » sont intervenus en renfort, à la demande des autorités burkinabées.

Mercredi, le ministre délégué à la défense Silas Keïta a dénoncé « des compllicités malheureuses » à l'origine de l'embuscade, et assuré que des opérations étaient en cours pour acheminer au plus vite des ressources vers Djibo. Chef-lieu de la province du Soum, la ville est ravitaillée au compte-gouttes. Le dernier convoi est arrivé en juillet. Reparti début septembre, il a, lui, été touché par l'explosion d'une mine artisanale qui a fait 35 morts.

Champs en friche, bétail volé

Les camions attaqués lundi transportaient plusieurs centaines de tonnes de produits de première nécessité : des sacs de mil, du riz, des bidons d'huile, du savon, des médicaments. Selon nos informations, les assaillants attendaient le passage du cortège, dans un camp abandonné par l'armée à Gaskindé, à une vingtaine de kilomètres de Djibo.

« Les militaires ont tenté de se défendre mais les terroristes étaient trop nombreux, alors on est descendus des bus et on s'est mis à courir dans la brousse. Ça tirait dans tous les sens, les gens

Depuis le 17 février, les djihadistes ont ordonné que plus rien ni personne n'entre ni ne sorte de la cité

tombaient un à un autour de moi », raconte un rescapé, joint par téléphone. Cet homme de 64 ans dit avoir marché vingt kilomètres jusqu'à la ville la plus proche, avec ses deux enfants blessés par balles, à la joue et au rein. Ce jour-là, des centaines de voyageurs comme lui profitaient du convoi pour rejoindre leur foyer à Djibo.

Au Burkina Faso, où plus de 40 % du territoire échappe au contrôle des autorités, ces opérations de ravitaillement organisées par l'armée sont devenues l'unique moyen d'accéder aux villes sous blocus, dans le nord du pays. Depuis le 17 février, les djihadistes campés aux abords de Djibo ont ordonné que plus rien ni personne n'entre ni ne sorte de la cité. Pas même les paysans, empêchés d'aller cultiver leurs terres, sous peine d'être exécutés. Les champs sont en friche, le bétail volé, les boutiques prises d'assaut après chaque passage de convoi...

Privés d'approvisionnement depuis des semaines, les habitants craignent de mourir de faim. Les rares denrées encore disponibles coûtent trois fois plus cher qu'avant le siège. La viande et le lait sont devenus des produits de luxe, tandis que le sucre se vend au marché noir à 2 000 francs CFA le kilo (environ 3 euros). Un prix inaccessible pour une grande partie de la population (350 000 personnes) composée en grande majorité de déplacés de la province qui ont fui les violences.

Comme Mohammed (dont le prénom a été changé), un ancien cultivateur réfugié depuis plus d'un an dans la cour de son frère, avec ses trois enfants. « Beaucoup ne font plus qu'un repas ou ne mangent que des feuilles, les plus pauvres doivent mendier », rapporte ce trentenaire, qui a rejoint Ouagadougou début sep-



Des personnes déplacées attendent de l'aide, à Djibo, au Burkina Faso, le 26 mai. SAM MEDNICK/AP

tembre, pour y rendre visite à des proches, en voyageant avec le convoi attaqué par un engin explosif. A Djibo, raconte-t-il, sa famille ne se nourrit plus que de deux petites portions de riz blanc par jour. Cela doit faire plus d'un an que ses enfants n'ont pas croqué dans un fruit.

Réseau d'eau saboté

Sur place, les ONG sont débordées et dépendent des camions des commerçants pour faire venir des vivres. Les hélicoptères ne peuvent transporter que des médicaments et du matériel. « Beaucoup d'habitants tombent malades, certains souffrent d'anémie et de paludisme, des vieux sont morts parce qu'ils étaient trop faibles », indique ainsi une source humanitaire. Les cas de diarrhée et de malnutrition se multiplient à cause du manque d'accès à l'eau.

Depuis février, deux groupes électrogènes du réseau de distribution d'eau, sabotés par les groupes armés, sont à l'arrêt. A l'aube, les files d'attente s'allongent aux pompes et aux puits. Il

faut compter entre trois et quatre heures pour remplir quelques bidons. D'autres puisent l'eau de la mare de Djibo, insalubre.

L'électricité ne fonctionne que quelques heures par jour. Et les stations essence sont fermées, forçant les habitants à marcher ou à se déplacer à vélo. Impossible également de trouver du gaz. Chez Mohammed, on fait désormais chauffer les plats avec des bouts de bois arrachés au toit de la maison. Djibo, l'ancienne cité carrefour qui abritait avant la crise l'un des plus grands marchés à bétail de la sous-région, s'est murée dans un étrange silence. Les habitants osent à peine poser à voix haute la question qui les hante : « Combien de temps pourrons-nous tenir ? »

Des combattants des groupes armés circulent en ville et leurs informateurs rôdent. Le simple fait d'évoquer les djihadistes fait craindre des représailles, ou de s'attirer le soupçon des militaires retranchés dans un camp à l'entrée de Djibo. Parfois, il arrive de tomber sur des cadavres en pleine rue. « C'est la psychose, on

Les habitants craignent de mourir de faim. La viande et le lait sont devenus des produits de luxe

ne sait plus qui tue qui », souffle une source originaire de la ville.

Fin avril, une tentative de pourparlers visant à aboutir à une trêve et à une levée du blocus s'est soldée par un échec, après le déploiement de groupes de « volontaires pour la défense de la patrie ». Ces supplétifs civils recrutés par l'armée sont accusés d'exécutions sommaires et de nourrir le feu de la vengeance. « Ils patrouillent et peuvent t'arrêter à tout moment. Par exemple, si tu te promènes avec trop de vivres, on te reproche de nourrir les terroristes », accuse Mohammed. Bloqué à Ouaga-

dougou, le jeune homme ne sait pas comment rentrer chez lui. Pas question pour lui de reprendre la route. Le souvenir de son trajet du 5 septembre le hante encore. Il a échappé à la mort mais a dû enterrer plusieurs amis à la va-vite après l'explosion de la mine artisanale au passage du convoi.

En attendant, il ne quitte plus son téléphone, guettant les « nouvelles de Djibo » sur WhatsApp, le dernier canal de communication possible depuis que les djihadistes ont détruit les pylônes téléphoniques dans la zone. En revanche, il a perdu tout contact avec ses parents, restés dans son village d'origine, à quelques kilomètres de Djibo. Là-bas, « si on te prend en train de jurer, de fumer ou de voler, on t'emmène chez un juge et on te fouette », explique Mohammed. Au cœur des dunes du Sahel, les djihadistes imposent désormais la charia. ■

SOPHIE DOUCE

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

Félicien Kabuga jugé pour son rôle dans le génocide rwandais

L'ancien commerçant enrichi est notamment accusé d'avoir financé les milices Interahamwe chargées du massacre des Tutsi en 1994

LA HAYE - correspondance

On l'a surnommé « l'argentier du génocide ». Le procès de Félicien Kabuga s'est ouvert jeudi 29 septembre à La Haye (Pays-Bas), devant les juges du Mécanisme de l'ONU chargé des derniers dossiers du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). L'octogénaire est accusé de génocide, d'entente en vue de commettre le génocide, d'incitation directe et publique au génocide, et de crimes contre l'humanité pour meurtres, extermination, assassinats et persécutions commis en 1994.

Arrêté en mai 2020 à Asnières-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine, l'homme a défié la justice internationale pendant un quart de siècle et jusqu'à l'ouverture de son procès. Mercredi soir, il adressait un courrier aux juges, disant n'avoir « aucune confiance en [son] avocat actuel » et annonçant

avoir « décidé de ne pas [se] présenter à [son] procès ». Il n'apparaîtra donc ni dans le box des accusés ni par vidéo depuis la prison.

Une cinquantaine de témoins

Cette annonce ne trouble en rien l'ordonnance de l'affaire. Jeudi, les juges ont acté en quelques secondes la décision de l'accusé et donné la parole à l'accusation. « Vingt-huit ans après les événements, ce procès vise à demander des comptes à Félicien Kabuga pour son rôle substantiel et intentionnel dans ce génocide, a affirmé le procureur Rashid S. Rashid. Des témoins vous diront qu'ils ont vu des milliers de cadavres », et qu'« ils ont vu personnellement l'accusé aux barrières routières inciter aux meurtres ». Une cinquantaine de témoins viendront déposer à la barre du tribunal. Des dépositions écrites, enregistrées lorsque l'accusé était encore en cavale, compléteront le dossier.

La traque de Félicien Kabuga avait conduit les enquêteurs du TPIR au Kenya, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, et finalement, en France, où l'homme résidait depuis plusieurs années, chez l'un de ses treize enfants. Son procès fera-t-il toute la lumière sur les compllicités dont il a bénéficié ? Permettra-t-il, surtout, de comprendre les rouages financiers du génocide des Tutsi, perpétré au Rwanda en 1994, et dont le bilan

Il devra aussi répondre de son rôle aux côtés des fondateurs de la sinistre Radio-télévision libre des Mille Collines (RTL)

s'élève à 800 000 morts selon les Nations unies ? Le cœur des accusations porte sur son soutien « matériel, logistique, financier et moral » aux milices Interahamwe chargées d'exécuter le génocide à travers tout le pays. Félicien Kabuga devra aussi répondre de son rôle aux côtés des fondateurs de la sinistre Radio-télévision libre des Mille Collines (RTL) destinée à « propager un discours anti-Tutsi dans le but d'éliminer le groupe ethnique tutsi au Rwanda », selon l'acte d'accusation.

Un fonds pour l'achat d'armes

Mais l'ancien commerçant devenu, à l'époque du génocide, la personnalité la plus riche du Rwanda, est aussi accusé d'avoir participé à la création, à Gisenyi, dans l'ouest du pays, du Fonds de défense national (FDN). Celui-ci devait servir à l'achat d'armes et d'uniformes pour les milices hutu et l'armée dans tout le pays. Féli-

cien Kabuga était le signataire de plusieurs comptes bancaires au nom du FDN. Selon le procureur, « des armes et des munitions » avaient été apportées à Gisenyi « via l'aéroport de Goma », au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo), dans des camions marqués de ses initiales pour acheminer les fournitures.

L'acte d'accusation évoque la création du FDN, en avril 1994, à l'hôtel Méridien de Gisenyi. C'est « dans ce même hôtel que se réunissaient les officiels rwandais et les intermédiaires chargés de négocier les grands contrats d'achats d'armes, dont les montants et les commissions portaient sur plusieurs millions de dollars, impliquaient les banques privées rwandaises et les sièges des banques actionnaires européennes qui les honoraient », explique l'expert André Guichaoua, qui, au début des années 2000, a enquêté pour le compte du TPIR sur le volet financier du génocide.

Les enquêteurs avaient, pendant un temps, bénéficié de la coopération de Kigali. Mais « lorsque nous avons voulu accéder aux mouvements de fonds avec l'étranger, un vent de panique a soufflé au sein des banques, notamment en Belgique », se rappelle M. Guichaoua. « A la demande des directeurs des banques nationales et de leurs actionnaires étrangers », Kigali avait cessé de collaborer avec les enquêteurs dans ce domaine, invoquant « la réconciliation nationale » et la « reconstruction du pays », selon un rapport du TPIR.

Que ce soit devant le TPIR, les justices européennes, canadienne et américaine, ou au Rwanda même, aucun procès n'a jusqu'ici vraiment permis de lever le voile sur le pillage du Rwanda et les méthodes de détournement de fonds au service des milices. Le procès de Félicien Kabuga ne devrait pas faire exception. ■

STÉPHANIE MAUPAS